

Y'A DES LIMITES



Guide d'autodéfense intellectuelle face au beau-frère antigrevé

Pourquoi la grève?

D'abord, pour se faire entendre parce que tous les autres moyens ont été utilisés en vain. Depuis des années maintenant, la FIQ est sur toutes les tribunes pour dénoncer les conditions de travail ou pour proposer des solutions concrètes aux enjeux vécus dans le réseau de la santé et des services sociaux au Québec. Depuis plusieurs années, nous alertons gouvernement après gouvernement que les mauvaises conditions de travail des professionnelles en soins sont la principale raison qui explique l'exode de ces dernières.

Nous faisons la grève, car le gouvernement doit comprendre que l'unique façon de réparer un système de santé brisé, c'est d'investir dans les gens qui le tiennent à bout de bras. Nous faisons la grève pour envoyer un message clair : il est temps de négocier une convention collective qui reconnaît enfin les professionnelles en soins à leur juste valeur.

Vous prenez la population en otage!

La grève des professionnelles en soins est régie par la Loi sur les services essentiels. Il est important de nommer que la population continuera à recevoir des soins de santé. Si nos concitoyen-ne-s ne devaient retenir qu'une seule chose de cette grève, c'est la suivante : nous faisons la grève pour que nos patient-e-s puissent être soigné-e-s dans la dignité, et ce, dans tous nos établissements de santé, nos CHSLD et partout dans le RSSS. Nous faisons la grève aujourd'hui pour améliorer l'avenir de nos services de santé et investir dans le futur du Québec.

Ça ne donnera rien, ils vont vous coller une loi spéciale!

Les seules luttes perdues d'avance sont celles qui n'ont jamais été menées. Si ce gouvernement peut se dire à l'écoute de la population pour la construction d'un pont, nous ne pouvons concevoir qu'il fera la sourde oreille devant 80 000 professionnelles en soins qui soignent au quotidien la population du Québec.

Vous êtes de mauvaise foi, vous n'avez jamais voulu négocier, ça fait des mois que vous préparez la grève.

Nous négocions depuis le jour 1. Personne n'éprouve de plaisir à faire la grève, si on en arrive là c'est parce que la négociation doit débloquer. Comme la grève des professionnelles en soins est

régie par la Loi sur les services essentiels, elles ne peuvent pas, de par cette loi, décider du jour au lendemain de faire la grève. C'est un processus long et rigoureux qui est validé par le Tribunal administratif du travail (TAT). Oui, nous nous sommes dotées d'outils pour pouvoir faire face à toutes les éventualités dans cette négociation. Il est aussi important de comprendre que même si la grève est votée, elle ne sera pas effective immédiatement. Nous négocions depuis le jour 1. D'ailleurs, le gouvernement a prouvé dans le passé qu'il peut négocier de mauvaise foi. Ce n'est pas nous qui le disons, mais le TAT qui l'a condamné dans les dernières années.

Les syndicats ne veulent pas améliorer le réseau, on vous propose des solutions, mais vous êtes rigides.

Le gouvernement prétend que les conventions collectives sont trop rigides. La rhétorique utilisée est d'autant plus fascinante que c'est une convention qui est négociée... avec le gouvernement puisqu'une convention collective c'est une entente entre le gouvernement et le syndicat ! Ce sont des droits acquis au fil des années sur lesquels ce gouvernement, sous le couvert du « besoin de flexibilité », veut revenir. La flexibilité est, dans les faits, le droit qu'on donnerait aux PDG des établissements de déplacer les professionnelles en soins comme des pions. Comme si l'on pouvait envoyer une infirmière scolaire dans un bloc opératoire à 60 kilomètres de chez elle! C'est ça la flexibilité demandée par l'employeur.

Se doter de règles communes et connues, c'est éviter l'arbitraire et les perceptions d'injustice. Certains diront que l'application de l'ancienneté amène les plus jeunes à quitter le réseau, comment peut-on être certains que les plus expérimentées ne quitteraient pas le RSSS si ces règles n'étaient pas en place. L'ancienneté est une règle pour éviter le favoritisme des employeurs, ce n'est pas une notion parfaite, mais les professionnelles en soins ne quittent pas le réseau pour ça, mais bien pour la charge de travail démesurée! Ce qui est vu comme de la rigidité, ce sont surtout des principes d'équité finalement.

Moi, je ne comprends pas votre histoire d'être payée à taux double la fin de semaine. Vous le savez bien que le monde ne tombe pas malade juste du lundi au vendredi de 9 à 5!

Les primes pour attirer les salariées lors des périodes de soirs et les week-ends ne sont pas l'invention des professionnelles en soins. L'objectif derrière une rémunération bonifiée pour les quarts les moins populaires est d'attirer plus de professionnelles en soins. Les policiers ont déjà droit à une majoration de 150 %, tout comme les monteurs de ligne d'Hydro-Québec. L'acceptons-nous plus facilement parce que ce sont des métiers à prédominance masculine? Est-il attendu des femmes de se sacrifier à moindre coût alors qu'il faudrait récompenser les hommes de leur disponibilité? C'est une question qui mérite d'être posée.

Vous êtes plus que gourmandes! L'inflation, ça touche tout le monde! Y'a des gens qui ont pas mal plus de misère à arriver qu'une infirmière avec un super régime de retraite!

L'inflation touche tout le monde et c'est maintenant qu'il faut s'y attaquer en prévision des prochaines années. L'État, comme employeur, doit y voir et montrer l'exemple au secteur privé surtout s'il veut devenir un « employeur de choix ». Une des solutions responsables à l'inflation, c'est de hausser les salaires! Pourquoi ce serait aux professionnelles en soins de voir leur pouvoir d'achat diminuer, alors que le gouvernement profite pleinement de l'inflation via les impôts et la TVQ dont les montants sont plus en plus importants dans les coffres de l'État !

L'économie, ce n'est pas juste une science de chiffres, ça touche l'humain plus qu'on ne le pense. La réponse à l'inflation, elle émane d'un choix. En ce moment, agir sur les taux d'intérêt c'est faire le choix de ralentir l'économie en favorisant les plus riches et en prenant les autres par la gorge. Hausser les salaires, c'est une réponse qui touche tout le monde, c'est faire face à l'inflation en augmentant le pouvoir d'achat de tous, plutôt qu'en attendant les faillites personnelles pendant que les plus riches continuent de s'enrichir.

Le gouvernement ne peut pas imprimer de l'argent non plus! La capacité de payer de l'État est atteinte!

La pandémie a mis à nu la défaillance du RSSS. Notre capacité limitée de soigner nous a amenés à deux confinements et tout autant de couvre-feux. La pandémie a révélé ce que les professionnelles en soins disent depuis des décennies : les coupes en santé ont des impacts directs sur la qualité et la sécurité des soins prodigués à la population. Injecter de l'argent en santé est un investissement, encore plus avec le vieillissement de la population.

Il faut voir les dépenses en santé comme des investissements à moyen et long terme, tout comme le gouvernement le voit pour l'argent injecté dans Northvolt, une entreprise de la filière batterie. Plus on investit dans la prévention et dans les soins, moins les patient-e-s ont de chance de revenir dans le réseau de la santé pour des complications.

Que ce soit pour la santé physique, mentale ou publique, des gains majeurs peuvent être faits. Il suffit de mettre l'argent aux bonnes places!

Quand on pense, notamment, aux différentes dépenses du gouvernement dans les infrastructures en santé, on a raison de s'inquiéter! Oui pour réaffecter les établissements qui tombent en ruine et qui ne sont pas sécuritaires, mais pourquoi construire de nouvelles infrastructures quand on n'a pas le personnel pour les rendre fonctionnelles? Pourquoi miser d'abord sur le béton quand notre priorité devrait d'abord et avant tout être les conditions de soins?

Et si le secteur de la santé est considéré comme une dépense de l'État, nous ne faisons qu'aggraver la situation. Et soyons clairs : si la capacité de payer a été atteinte, la capacité de soigner est atteinte elle aussi. Il est temps que la santé cesse d'être vue comme simple poste de dépenses. C'est plutôt un investissement. Car un système de santé gratuit, accessible, universel... et efficace, ça, c'est une réelle richesse!

On fait donc face à un choix politique, collectif et sociétal : le droit à la santé pour toutes et tous ou un système de santé qui n'a plus rien de public, sauf des listes d'attentes. Vous pensez que la santé coûte cher, essayez la covid!

Oui, mais quelles sont vos solutions? Les syndicats chialent toujours, mais ne proposent rien de concret!

Depuis le début de la négociation, nous avons mis sur la table plusieurs solutions (60 demandes). Nos demandes visent à améliorer les conditions de travail et les conditions de soins. Nos priorités sont nommées depuis le début et elles n'ont pas changé!

Les professionnelles en soins veulent :

- Un meilleur salaire, comme tout le monde dans le contexte inflationniste qu'on connaît. Sans compter qu'on doit mettre en place des mesures d'attraction et de rétention de personnel : le taux de départ est excessivement élevé, et si on veut compter sur un réseau public fort pour faire face au vieillissement de la population, mais aussi aux pandémies dont le nombre risque d'augmenter dans les prochaines années, on doit miser sur des conditions de travail compétitives. Notons aussi qu'avec l'élargissement des actes réservés aux différentes professions de la santé, il est tout à fait normal qu'on reconnaisse davantage par une meilleure rémunération l'expertise des professionnelles en soins que nous représentons.
- Une meilleure conciliation travail-vie personnelle, donc connaître leurs horaires d'avance, ne plus faire de temps supplémentaire obligatoire, et pouvoir prendre leurs congés sans les voir annulés à la dernière minute par l'employeur! Connaître son horaire d'avance et prendre des congés, ça n'a rien d'un luxe! C'est la coutume partout! Et d'autant plus que cela devrait être normalisé dans le réseau public où travaillent une majorité de femmes! Nous savons, données à l'appui, que ce sont les femmes qui doivent conjuguer le plus entre leurs obligations familiales ou personnelles et leur travail. C'est donc tout à fait légitime que les professionnelles en soins obtiennent des conditions de travail qui répondent aux enjeux quotidiens qu'elles vivent!
- Une moins grande charge de travail : la surcharge de travail, c'est ce qui occasionne l'exode des professionnelles en soins du réseau public. Il est donc tout à fait légitime qu'on propose des solutions pour la réduire! D'autant plus que la surcharge de travail engendre divers risques psychosociaux (risques de chutes et de blessures, d'accidents de travail, d'arrêt de travail, de violence organisationnelle, etc.)

Le gouvernement vous offre plein de primes, pourquoi n'en voulez-vous pas? Ce sont de gros montants qu'il vous offre!

Le problème avec les primes, c'est qu'elles sont temporaires, et qu'elles ne s'inscrivent pas dans le régime de retraite. C'est donc dire qu'une professionnelle en soins pourrait travailler toute sa vie en gagnant le même salaire, mais au moment de la retraite, ces mêmes primes ne sont pas prises en compte dans le calcul de la retraite. Il devient difficile pour les professionnelles en soins d'avoir une prévisibilité financière tout au long de leur carrière.